

Fédération internationale du sport scolaire ISF

COMPÉTITIONS 2016 RÉSERVÉES AUX ÉQUIPES D'ÉCOLE ET AUX ÉQUIPES DE SÉLECTION.

GÉNÉRALITES

- Équipe d'école : une équipe doit être composée d'élèves appartenant à une même école de l'enseignement secondaire de plein exercice. Le bulletin d'inscription doit être signé par le chef d'établissement et le responsable sportif.
- Cet établissement doit se trouver en Fédération Wallonie-Bruxelles et être en ordre d'affiliation par rapport à sa fédération sportive scolaire respective.
- Équipe de sélection : une équipe peut être composée d'élèves provenant d'établissements scolaires et de réseaux différents, situés en Fédération Wallonie-Bruxelles en ordre d'affiliation par rapport à sa fédération sportive scolaire respective.
- A l'exception de la gymnasiade et du ski, pour qu'une équipe de sélection puisse participer à une compétition ISF, il faut qu'une équipe d'école participe dans la même catégorie et le même sexe.
- Le premier jour est le jour imposé d'arrivée. Le dernier jour est le jour imposé de départ. Pour les délégations qui changent de continent **ET** qui se situent à plus de 5000 Kms, il est possible d'arriver un jour plus tôt ou de repartir un jour plus tard aux mêmes conditions financières.
- A partir de 2016, le prix de l'hébergement tout compris passe de 44 à 50 € / nuit / personne.
- A partir de 2016, la taxe ISF (droit d'inscription) passe de 30 à 40 € / personne (50 € / personne pour la gymnasiade).
- L'intégration des élèves de 6^{ème} année (âge normal) dans les équipes ISF se continue. Pour 2015-2016 il s'agit des élèves né(e)s en 1998.

NOUVEAUTÉS – ASPECT FINANCIER:

- La date d'inscription est impérativement limitée au 30 SEPTEMBRE 2015. Car la première « Dead-line » est fixée au 30 septembre 2015.
- Un acompte à l'inscription de 150 € par personne composant la délégation ou l'équipe devra être versé pour le 31 OCTOBRE 2015 sur le compte de l'AFFSS : BE37 0013 0959 9828 avec la communication : ISF 2016 – discipline – établissement - nombre de personnes.
- En cas de non-paiement dans les délais, l'inscription ne sera pas retenue et la participation aux sélections sera refusée.
- En cas de non-sélection, cet acompte sera intégralement remboursé sur le compte ayant effectué le paiement, 15 jours maximum après la date de la sélection définitive.
- En cas de sélection finale, cet acompte sera décompté de la facture du solde.

- En cas de désistement après avoir reçu confirmation de sa sélection finale, un montant de 100€/personne sera conservé car déjà versé à l'organisation.
- La facture du solde de la participation sera envoyée au plus tard 45 jours avant le début de la compétition ISF. Celle-ci devra être payée au plus tard 30 jours avant le début de la compétition ISF. En cas de non-paiement dans les délais, l'établissement sera pénalisé, un complément de 5% de la facture du solde lui sera facturé par jour de retard.

NOUVEAUTÉS – DÉPLACEMENT :

- Pour la délégation composée d'une ou de plusieurs équipes d'un même établissement, le responsable de la ou des équipes s'occupera lui-même de l'organisation du déplacement à la compétition ISF. Il englobera le chef de délégation si celui-ci est une personne extérieure à l'établissement (responsable de fédération sportive scolaire, ...)
- En cas de délégation composée de plusieurs équipes d'établissements scolaires différents, d'individualités pour les équipes de sélection, ce sera le responsable de l'établissement alignant le plus d'équipes, de personnes, qui sera responsable de l'organisation du déplacement de l'entièreté de la délégation à la compétition ISF en y intégrant les autres équipes, les personnes d'autres établissements scolaires et le chef de délégation.
- Cette disposition inclut l'aspect financier.
- Sauf cas exceptionnels, les différentes équipes composant une délégation doivent voyager ensemble.

NOUVEAUTÉS – ÉQUIPEMENT DE REPRÉSENTATION :

- Pour les établissements souhaitant gérer ce poste, les logos à faire figurer seront transmis dès la qualification finale.
- La gestion inclura l'aspect financier (facturation au nom de l'établissement).
- Des photos des équipements réalisés seront transmises pour envisager une intervention financière éventuelle d'une fédération sportive scolaire.

Calcul du coût par personne :

- Le séjour de base : Le nombre de nuit X 50 €
- La taxe ISF de 40 € (50 € pour la gymnasiade)
- L'équipement de représentation (85 € maximum)
- L'assurance-assistance obligatoire (8,50 € / Europe – 17 € / monde)
- Une avance sur frais extraordinaire de 10 €
- Le déplacement (non repris dans le prix prévisionnel)

DISCIPLINES POUR LES ÉQUIPES D'ÉTABLISSEMENT :

HANBALL – 11 mars au 19 mars 2016 – Rouen – France

- Sélection nationale le 18 novembre 2015.
- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 1998, 1999 et 2000.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine (DELEGATION BELGE – SELECTION NATIONALE).
- Une équipe est composée de 14 élèves maximum + 2 entraîneurs.
- Les dates des sélections francophones seront communiquées après le 30 septembre 2015 aux écoles inscrites.
- Le prix prévisionnel s'élève à 544€ par participant(e) + les frais de voyage.
- La présence d'un arbitre par équipe est obligatoire et à charge de l'établissement.

BADMINTON – 28 mars au 03 avril 2016 – Gzira - MALTE

- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 1998, 1999, 2000 et 2001.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 4 (min.) à 5 (max.) élèves + 1 entraîneur.
- La présence d'un arbitre par équipe est obligatoire et à charge de l'établissement.
- Les sélections seront organisées en fonction des écoles candidates.
- Les candidat(e)s devront tous avoir un classement série A ou série B.
- Le prix prévisionnel s'élève à 444 € par participant(e) + les frais de voyage.
- L'aéroport d'arrivée est : La Valette - Malte.

TENNIS DE TABLE – 01 avril au 08 avril 2016 - Eilat - ISRAEL

- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 1998, 1999, 2000 et 2001.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 4 élèves + 1 entraîneur.
- Un arbitre accompagnera la délégation pour 1 ou 2 équipes participantes et 2 arbitres pour 3 ou 4 équipes participantes (en comptant les équipes de sélection).
- Une pénalité de 907 € sera comptabilisée en cas d'absence de l'arbitre.
- Les dates de la sélection vous seront communiquées en fonction des inscriptions après le 30 septembre 2015.
- Les candidats devront tous avoir un classement série A ou série B.
- Le prix prévisionnel s'élève à 502 € par participant(e) + les frais de voyage.
- Lieu d'arrivée : aéroport de Tel-Aviv.

CROSS-COUNTRY – 21 avril au 26 avril 2016 – Budapest - HONGRIE

- Sélections francophones les 21 octobre et 28 octobre 2015.
- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 1998, 1999, 2000 et 2001.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 6 élèves + 1 entraîneur.
- Les candidats devront également prendre part à 2 cross LFBA dont une « cross cup ».
- Le prix prévisionnel s'élève à 394 € par participant(e) + les frais de voyage.
- Aéroport d'arrivée : Budapest.

FUTSAL – 03 au 10 avril 2016 - Porec – CROATIE

- Sélection nationale le 25 novembre 2015 (organisation AFFSS).
- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 1998, 1999, 2000 et 2001.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 12 élèves maximum + 2 entraîneurs et 1 arbitre.
- La présence d'un arbitre par équipe est obligatoire et à charge de l'établissement.

- Une pénalité de 907 € sera comptabilisée en cas d'absence de l'arbitre.
- Les dates des sélections francophones seront communiquées après le 30 septembre 2015 aux écoles inscrites.
- Le prix prévisionnel s'élève à 502 € par participant(e) + les frais de voyage.
- L'aéroport d'arrivée est ??? (en attente d'informations).

VOLLEY-BALL – 25 juin au 03 juillet 2016 – Belgrade - SERBIE

- Sélection nationale en janvier 2016.
- La compétition est réservée aux garçons et filles né(e)s en 1998, 1999, 2000 et 2001.
- Chaque pays peut présenter deux équipes : une équipe féminine et une équipe masculine.
- Une équipe est composée de 12 élèves maximum + 2 entraîneurs maximum et 1 arbitre.
- La présence d'un arbitre par équipe est obligatoire et à charge de l'établissement.
- Une pénalité de 907 € sera comptabilisée en cas d'absence de l'arbitre.
- En fonction des inscriptions, la date de la sélection francophone sera communiquée après le 30 septembre 2015.
- Le prix prévisionnel s'élève à 544 € par participant(e) + les frais de voyage.
- L'aéroport d'arrivée est Belgrade (Serbie).

WATERPOLO – 26 mars au 03 avril 2016 - Salinas – PUERTO RICO

- En attente d'informations complémentaires.

BASKET-BALL 3/3 – 16 au 21 juin 2016 – Tallinn – ESTONIE

- Sélection francophone en janvier 2016.
- En attente d'informations complémentaires.

EURO FOOTBALL 2016 – 29 mai au 06 juin 2016 – Lille/Lens - FRANCE

- RESERVE AUX EQUIPES DES PAYS NON-QUALIFIES POUR L'EURO 2016 (UEFA).
- 32 équipes masculines et 16 équipes féminines.
- Les dates des sélections francophones seront communiquées après le 30 septembre 2015 aux écoles inscrites.
- En attente d'informations complémentaires.

DISCIPLINES POUR LES ÉQUIPES DE SÉLECTION

SKI ALPIN-FOND – 22 février au 27 février 2016 – L'Aquila - ITALIE

- Catégorie 1 : élèves né(e)s en 2000 et 2001, à confirmer
- Catégorie 2 : élèves né(e)s en 1998 et 1999, à confirmer
- Une équipe est composée de 3 à 5 élèves + 1 entraîneur en ski alpin et de 4 élèves + 1 entraîneur en ski nordique.
- Chaque pays peut présenter huit équipes :
 - une équipe féminine et une équipe masculine en catégorie 1 – ski alpin.
 - une équipe féminine et une équipe masculine en catégorie 2 – ski alpin.
 - une équipe féminine et une équipe masculine en catégorie 1 – ski nordique.
 - une équipe féminine et une équipe masculine en catégorie 2 – ski nordique.
- Epreuves :
 - Alpin : slaloms spécial et géant en deux manches.
 - Nordique : cat. 1 et 2 filles + cat. 1 garçons : 4 à 5 Km style libre.
Cat. 2 garçons : 6 à 8 Km style libre.
Sprint relais style classique.
- Les sélections se feront par la commission technique des fédérations du sport scolaire après examen des candidatures. Préciser ses points FIS et FFBS.
- L'aéroport d'arrivée étant : Rome ??? – Pescara ??? (en attente d'info).
- Le prix prévisionnel s'élève à 394 € par participant(e) + le prix du déplacement.

GYMNASIADÉ – 11 juillet au 18 juillet 2016 – Trabzon – TURQUIE

- Gymnastique artistique, gymnastique rythmique, athlétisme et natation
- Judo, karaté, échecs, lutte et escrime.
- Réservé aux équipes de sélection.
- En attente d'informations complémentaires.

POUR LE BADMINTON, LE TENNIS DE TABLE ET LE CROSS-COUNTRY

Voir les infos équipes d'établissement.